

## SEANCE DU 05 JUILLET 2017

Le cinq juillet deux mil dix-sept à 19 h 00, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués le 30 juin 2017, se sont réunis en Mairie sous la présidence de Louis Fagot, Maire.

**Présents** : Chantal Harel, Michel Le Gall, Nathalie Pichot, Anne-Marie Girard, Alexandre Campagne, Stéphane Quillevere, Romuald Lecoq, Denis Pouliquen, Olivier Pellicant, François Riou

**Absents excusés** : Rachel Réault qui donne pouvoir à Louis Fagot, Sophie Fagot, Anyvonne Lostanlen (arrivée à 19h40)

**Secrétaire de séance** : Alexandre Campagne

Le compte-rendu de la réunion du 19 juin 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### **1/ Remplacement du bail emphytéotique par une mise à disposition de la propriété Pouliquen au profit de la CCPL**

Monsieur le Maire informe le Conseil d'une demande de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau de mettre fin au contrat de bail emphytéotique conclu dans le cadre de la réalisation du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine et de le remplacer par une convention de mise à disposition de l'ensemble immobilier.

Cette demande est faite afin de pouvoir récupérer la TVA sur les travaux réalisés par la CCPL.

Monsieur le Maire fait lecture de la convention de mise à disposition. Il précise que la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau en gardera l'usufruit tant qu'elle aura la compétence tourisme. Il n'y aura pas de possibilité d'aliénation ou de vente. En cas de perte de la compétence tourisme, la commune récupérera les biens en l'état hormis les biens mobiliers.

Après en avoir délibéré, le conseil

- approuve à 10 voix pour et 2 abstentions la fin du contrat de bail emphytéotique. **D2017-07-001**

- approuve à 9 voix pour et 3 abstentions la convention de mise à disposition **D2017-07-002**

### **2/ Enquête publique EARL BLOCH à Kerbriant en Guiclan**

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une enquête publique sera ouverte du 10 juillet au 06 août 2017 pour l'extension de l'atelier d'un élevage porcin avec mise à jour du plan d'épandage au lieu-dit Kerbriant à Guiclan pour l'EARL BLOCH. Il précise que les tiers intéressés pourront prendre connaissance du dossier aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux de la mairie de Guiclan.

Monsieur le Maire informe également les membres du Conseil qu'environ 20 ha sur Guimiliau sont concernés par l'épandage.

Après en avoir délibéré, le conseil donne un avis favorable à l'unanimité des membres présents. **D 2017-07-003**

### **3/ Questions diverses**

**Motion de maintien des arrêts TER :**

Monsieur le Maire informe le conseil de la modification non sans conséquences des horaires de la ligne TER desservant notamment la gare de Guimiliau. Il propose de prendre une motion de maintien des arrêts TER en gare de Guimiliau, dont il donne lecture aux membres du conseil.

Après en avoir délibéré, le conseil approuve à l'unanimité des membres présents la motion présentée par Monsieur le Maire, et demande que soient réexaminés les horaires de desserte de la gare de Guimiliau.

**D 2017-07-004**

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 19h50.

Louis FAGOT	Chantal HAREL	Michel LE GALL	François RIOU	Alexandre CAMPAGNE
Sophie FAGOT Absente excusée	Anne- Marie GIRARD	Romuald LECOQ	Anyvonne LOSTANLEN Absente excusée	Olivier PELLICANT
Nathalie PICHOT	Denis POULIQUEN	Stéphane QUILLEVERE	Rachel REAULT Absente excusée qui donne pouvoir à Louis FAGOT	